



PROCES-VERBAL

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DU 18 AVRIL 2008

---

## **CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 18 AVRIL 2008**

Le dix huit avril deux mille huit à quinze heures, le conseil communautaire s'est réuni en séance publique à la communauté de communes, sous la présidence de Monsieur BLEMON Jean-Claude, Président.

**Monsieur BLEMON demande qu'une minute de silence soit consacrée à la mémoire de M. Gilbert FESSEAU, décédé au cours de son mandat.**

**Le président effectue l'appel des délégués communautaires désignés par les conseils municipaux renouvelés et constate les 34 présents (dont 3 suppléants). Le Président constate que le quorum est atteint et déclare les nouveaux délégués installés dans leurs fonctions.**

**Monsieur BLEMON rappelle l'ordre du jour :**

- 1- Election à la présidence de la communauté de communes**
- 2- Création des postes de Vice-présidents**
- 3- Election des Vice-présidents**

Convocation au conseil communautaire : 11 avril 2008

Date d'affichage de la convocation : 11 avril 2008

Conseillers en exercice : 34

Conseillers présents : 34

Nombre de votants : 34

ETAIENT PRESENTS :

**Monsieur BAZERBES** Jean-Jacques, maire, délégué de la commune de Dolus d'Oléron  
**Monsieur CHEMIN** Jacques, conseiller, délégué de la commune de Dolus d'Oléron  
**Monsieur VILLA** Philippe, adjoint, délégué de la commune de Dolus d'Oléron  
**Monsieur NYZAM** Daniel, conseiller, délégué de la commune de Dolus d'Oléron  
**Monsieur GOUINEAU** Max, conseiller, délégué de la commune de La Brée Les Bains  
**Monsieur MILLOT** Pierre, conseiller, délégué de la commune de La Brée Les Bains  
**Monsieur NAUD** Jean-Jacques, maire, délégué de la commune de La Brée Les Bains  
**Monsieur PARENT** Michel, maire, délégué de la commune de Le Château d'Oléron  
**Madame COISSAC** Martine, conseillère, déléguée de la commune de Le Château d'Oléron  
**Madame HUMBERT** Micheline, adjointe, déléguée de la commune de Le Château d'Oléron  
**Monsieur ROUMEGOUS** Jim, adjoint, délégué de la commune de Le Château d'Oléron  
**Madame BONNAUDET** Martine, conseillère, déléguée suppléante de la commune de Le Château d'Oléron  
**Monsieur VERWICHT** Jacques, maire, délégué de la commune de Le Grand-Village-Plage  
**Monsieur ROBILLARD** Patrice, adjoint, délégué de la commune de Le Grand-Village-Plage  
**Monsieur TESTARD** Bruno, conseiller, délégué de la commune de Le Grand-Village-Plage  
**Monsieur SOLAS** Dominique, conseiller, délégué de la commune de Saint-Denis d'Oléron  
**Monsieur MASSE** Jean-Michel, maire, délégué de la commune de Saint-Denis d'Oléron  
**Monsieur MICHEAU** Fabrice, conseiller, délégué de la commune de Saint-Denis d'Oléron  
**Madame CHARTIER** Annie, adjointe, déléguée de la commune de Saint-Georges d'Oléron  
**Monsieur VAUZELLE** Claude, adjoint, délégué de la commune de Saint-Georges d'Oléron  
**Madame TISSERAND** Monique, adjointe, déléguée de la commune de Saint-Georges d'Oléron  
**Monsieur MORANDEAU** Yannick, conseiller, délégué de la commune de Saint-Georges d'Oléron  
**Monsieur PROUST** Eric, maire, délégué de la commune de Saint-Georges d'Oléron  
**Madame COINDET** Arlette, conseillère, déléguée de la commune de Saint-Pierre d'Oléron  
**Madame BOUVERET** Geneviève, conseillère, déléguée de la commune de Saint-Pierre d'Oléron  
**Monsieur CROCHET** Michel, conseiller, délégué de la commune de Saint-Pierre d'Oléron  
**Monsieur MOQUAY** Patrick, maire, délégué de la commune de Saint-Pierre d'Oléron  
**Madame GRANGER MAILLET** Christine, conseillère, déléguée de la commune de Saint-Pierre d'Oléron  
**Madame WIDMANN** Leslie, adjointe, déléguée de la commune de Saint-Pierre d'Oléron  
**Monsieur DUPUY** Jean-Pierre, adjoint, délégué suppléant de la commune de Saint-Pierre d'Oléron  
**Monsieur MORANDEAU** Guy, conseiller, délégué suppléant de la commune de Saint-Pierre d'Oléron  
**Monsieur MASSICOT** Pascal, maire, délégué de la commune de Saint-Trojan les Bains  
**Madame LE MEUR** Catherine, conseillère, déléguée de la commune de Saint-Trojan les Bains  
**Monsieur LALONNIER** Claude, conseiller, délégué de la commune de Saint-Trojan les Bains

PARTICIPAIENT EGALEMENT :

**M. HUGHES** Joseph, directeur des services de la communauté de communes de l'île d'Oléron

**Melle DUSSOUTRAS** Rachel, secrétaire

ABSENTS EXCUSES

**Madame MASSE** Françoise, conseillère, déléguée de la commune de Saint-Pierre d'Oléron (suppléée par M.DUPUY)

**Monsieur SOULET** Jean-Robert, conseiller, délégué de la commune de Saint-Pierre d'Oléron (suppléé par M.MORANDEAU)

**Monsieur PERTHUIS** Olivier, conseiller, délégué de la commune de Le Château d'Oléron (suppléé par Mme BONNAUDET)

## Allocution de Jean-Claude BLEMON

Monsieur BLEMON constate qu'il a été doublement sanctionné. Il a assisté à de nombreuses réunions pour préparer et défendre les dossiers, obtenir des subventions et des crédits européens, au détriment peut-être de sa relation publique. Cependant, il n'a pas de regret car il n'est pas adepte des cocktails mondains.

La communauté de communes est faite pour les projets et il dit être satisfait du travail réalisé avec l'ensemble de ses collègues. Il faut du temps pour construire et pour voir édifier les projets. Les habitants peuvent constater sur Oléron les réalisations de la communauté de communes.

Il remercie ses collègues qui ont fait un excellent travail et n'ont pas ménagé leur peine.

Aucune des structures qu'il quitte n'a les caisses vides, il laisse une situation saine. Il a fallu trouver des financements pour ne pas faire peser sur les ménages les coûts des investissements. Pour cela le conseil communautaire a fait le choix d'une fiscalité basée sur la Taxe Professionnelle Unique qui a permis d'alimenter les caisses de la communauté de communes et profiter d'une dotation de l'Etat bonifiée, pour réaliser un ensemble de grands travaux. Monsieur BLEMON exprime que ses collègues et lui-même peuvent être fiers du bilan économique de la communauté de communes, le budget a toujours été maîtrisé. Avec une augmentation de 1 à 2% par an, la communauté de communes a réalisé les projets sans emprunt à ce jour. Les impôts pour les entreprises n'ont pas augmenté depuis 3 ans. Son successeur à la communauté de communes va pouvoir travailler sereinement. Le taux d'endettement est de l'ordre de 5% ce qui laisse une marge pour de nouveaux projets.

Il souhaite que la communauté de communes qu'il a créée en 1995 poursuive son œuvre au service de tous les Oléronais. Il remercie l'ensemble des collaborateurs des conseils municipaux, et toute l'équipe de la communauté de communes et énumère la liste des anciens conseillers communautaires avec qui il a travaillé.

M. BLEMON donne la parole à M. BAZERBES, doyen de l'assemblée qui doit, à ce titre présider l'élection du président.

**M. BAZERBES** salue ses collègues présents dans la salle, élus et non élus et félicite le Président sortant pour son action passée.

Mme WIDMANN, benjamine du conseil est désignée secrétaire de séance.

## 1/ ELECTION A LA PRESIDENCE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

M. BAZERBES lit le principe du scrutin à bulletin secret et rappelle que la majorité absolue est à 18. Il indique que les bulletins blancs ou nuls ne sont pas pris en compte dans le suffrage. Il appelle les candidats à se présenter : 3 candidats se font connaître :

▪ M. Patrick MOQUAY

**Monsieur MOQUAY** dit que l'intercommunalité est un domaine sur lequel il a beaucoup travaillé et dans lequel il a une grande foi. Il pense qu'elle est essentielle pour le développement de l'île d'Oléron. Après des difficultés à travailler à l'échelle insulaire, l'outil mis en place est efficace et performant mais il pense qu'il y a encore beaucoup à faire. Il veut porter au sein de l'assemblée un réel souci de l'intérêt communautaire en s'appuyant sur son expérience et sa connaissance des institutions.

▪ M. Daniel NYZAM

**Monsieur NYZAM** rappelle qu'il s'est permis d'écrire à chaque conseiller communautaire et aux suppléants. Son courrier constitue un mini programme présentant ses grands objectifs. Il souhaite placer son mandat sous l'angle du développement durable. L'intercommunalité a une place prépondérante dans cette action. L'action doit être menée dans le strict cadre de la CDC sans empiéter sur les compétences des communes. Il souhaite être le candidat d'une bonne cohésion sans opposition entre le Nord et le Sud de l'île.

▪ M. Michel PARENT

Il s'est beaucoup exprimé dans le précédent mandat, en particulier contre le projet de complexe aquatique et il indique que la richesse insulaire est celle des espaces naturels de l'île.

Actuellement il y a de moins en moins de crédits publics, l'argent de l'UE va vers les pays nouveaux entrants au détriment de nos régions. L'île d'Oléron a par ailleurs beaucoup souffert de la décentralisation. Les fonds régionaux sont moins importants et il indique que la Région ne finance plus les ports ostréicoles.

Il énonce quatre priorités :

- la petite enfance et la jeunesse (désengagement de la CAF)
- le logement et l'accèsion à la propriété pour les jeunes
- la voirie intercommunale et touristique
- les transports.

La Communauté de Communes ne doit pas être une « super commune ». Elle doit être aux côtés des 8 communes. Elle doit également profiter de l'arrivée de nouveaux et jeunes élus pour « respirer ».

A l'issue de ces discours et plus aucun candidat ne se présentant, il est procédé à l'élection du Président de la Communauté de Communes de l'île d'Oléron.

Le vote est effectué à bulletins secrets.

34 bulletins sont décomptés.

**Résultat :**

Patrick Moquay : 19 voix

Daniel Nyzam : 5 voix

Michel Parent : 10 voix

**M. Patrick MOQUAY est élu président de la Communauté de communes à la majorité absolue au 1<sup>er</sup> tour de scrutin.**

Monsieur MOQUAY prend la présidence de la séance.

Monsieur MOQUAY prend la parole et déclare prendre ce résultat avec beaucoup d'émotion. C'est une charge importante pour l'action qu'il va falloir mener et mais aussi d'un point de vue symbolique car il croit à l'outil fédérateur pour l'ensemble des communes. Il veut porter ce projet commun pour le bien-être de l'ensemble des concitoyens. Il souhaite se mettre rapidement au travail, approfondir les dossiers. Il ne va pas partir de zéro et réinviter une nouvelle institution. Il souhaite la faire vivre et faire en sorte que tout le monde se retrouve dans son fonctionnement. Il n'arrive pas avec des projets pré ficelés et souhaite travailler dans la concertation la plus grande à l'intérieur de l'enceinte communautaire et être en concertation et relation permanente avec les équipes municipales, les représentants socio-professionnels et les associations qui ensemble font vivre l'île d'Oléron au quotidien et pour lesquels la communauté de communes doit être un soutien et un accompagnateur. Il remercie la confiance témoignée et prend l'engagement d'être à la hauteur de cette confiance.

A l'issue de son discours, Patrick MOQUAY propose une suspension de séance pour décider des candidatures des vice-présidents.

La séance est reprise à 16 h 11 et présidée par M. Patrick MOQUAY, Président.

## **2/ CREATION DES POSTES DE VICE-PRESIDENTS**

Le Président indique que le principe de la création de 7 vice-présidences a été accepté lors de cette séance de réflexion entre maires selon le principe d'une gestion concertée.

**Sur proposition du Président, le conseil communautaire à l'unanimité des membres présents,**

**Décide** la création de sept postes de Vice-présidents.

### 3/ ELECTION DES VICE-PRESIDENTS

Le Président effectue la lecture du Code des Collectivités et indique que chaque vice-présidence fera l'objet d'un vote à bulletin secret.

▪ **Candidature pour la 1<sup>ère</sup> Vice-présidence** : M. Jean-Jacques BAZERBES

Candidature unique.

Il est procédé au vote à bulletins secrets.

Résultats :

M. Jean-Jacques BAZERBES : 27 voix

3 bulletins nuls et 4 bulletins blancs.

**M. Jean-Jacques BAZERBES est élu 1<sup>er</sup> Vice-président à la majorité absolue.**

▪ **Candidature pour la 2<sup>ème</sup> Vice-Présidence** : M. Eric PROUST

Candidature unique.

Il est procédé au vote à bulletins secrets.

Résultats :

M. Eric PROUST : 33 voix

et 1 bulletin blanc.

**M. Eric PROUST est élu 2<sup>ème</sup> Vice-président à la majorité absolue.**

▪ **Candidature pour la 3<sup>ème</sup> Vice-présidence** : Mme Micheline HUMBERT

Candidature unique.

Il est procédé au vote à bulletins secrets.

Résultats :

Mme Micheline HUMBERT : 25 voix

3 bulletins nuls et 6 bulletins blancs.

**Mme Micheline HUMBERT est élue 3<sup>ème</sup> Vice-présidente à la majorité absolue.**

▪ **Candidature pour la 4<sup>ème</sup> Vice-présidence** : M. Jean-Michel MASSE

Candidature unique.

Il est procédé au vote à bulletins secrets.

Résultats :

M. Jean-Michel MASSE 33 voix

et 1 bulletin blanc.

**M. Jean-Michel MASSE est élu 4<sup>ème</sup> Vice-président à la majorité absolue.**

▪ **Candidature pour la 5<sup>ème</sup> Vice-présidence** : M. Pascal MASSICOT

Candidature unique.

Il est procédé au vote à bulletins secrets.

Résultats :

M. Pascal MASSICOT : 33 voix

et 1 bulletin blanc.

**M. Pascal MASSICOT est élu 5<sup>ème</sup> Vice-président à la majorité absolue.**

▪ **Candidature pour la 6ème Vice-présidence** : M. Jean-Jacques NAUD  
Candidature unique.  
Il est procédé au vote à bulletins secrets.  
Résultats :  
M. Jean-Jacques NAUD : 33 voix  
et 1 bulletin blanc.

**M. Jean-Jacques NAUD est élu 6ème Vice-président à la majorité absolue.**

▪ **Candidature pour la 7ème Vice-présidence** : M. Jacques VERWICHT  
Candidature unique.  
Il est procédé au vote à bulletins secrets.  
Résultats :  
M. Jacques VERWICHT : 31 voix  
2 bulletins blancs et un bulletin nul.

**M. Jacques VERWICHT est élu 7ème Vice-président à la majorité absolue.**

Monsieur MOQUAY indique que le prochain bureau communautaire aura lieu le 25 avril à 9h00 et le prochain conseil communautaire le lundi 28 avril à 15 heures.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 h 51.

Pour copie conforme,

Fait à Saint-Pierre-d'Oléron,  
Le 18 avril 2008,

Le Président,

Le Doyen de l'assemblée,

Patrick MOQUAY

Jean-Jacques BAZERBES